

Le sexisme est omniprésent au quotidien et peut se manifester de diverses manières.

Le sexisme "bienveillant"

« Bonjour, comment ça va ma belle?»

« C'est bien d'avoir une femme DRH, elles sont plus à l'écoute »

Le sexisme masqué

« Il ne peut pas faire le café, c'est bien connu les hommes ne savent pas faire deux choses en même temps! ».

« Paul, pouvez-vous porter cette armoire? ».

Le sexisme hostile

« Vivement que Jean-Claude revienne, lui au moins, il en a dans le pantalon »

« Ça ne peut pas être ta femme qui prend le congé enfant malade ? » Le sexisme induit des comportements qui sont interdits et donc punis par la loi.

L'agissement sexiste, c'est... interdit par le droit du travail

"Tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant."

(Art. L. 1142-2-1 du Code du Travail)



Sanctions disciplinaires par l'employeur

L'outrage sexiste ou sexuel, c'est... un délit

"Tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante."

(Art. 222-33-1-1 du Code Pénal)



3 750 euros d'amende



Le harcèlement sexuel, c'est... un délit

"Imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante." (Art. 222-33 du Code pénal)



2 ans de prison et 30 000 euros d'amende

L'agression sexuelle, c'est... un délit

"Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise ou commise sur un mineur par un majeur." (Art. 222-22 du Code Pénal)



5 ans de prison et 75 000 euros d'amende

Le sexisme, c'est... une discrimination.

définit Le sexisme attitude se comme une discriminatoire adoptée à l'encontre personne en raison de son sexe (féminin ou masculin).

Sur la base de **la supposition que les femmes sont** inférieures aux hommes, le sexisme associe à chaque sexe des rôles spécifiques dans la société.

Le sexisme se manifeste au quotidien par des comportements qui contribuent à **ancrer** préjugés dans la pensée collective.

Peu importe la façon dont le sexisme se manifeste, il reste une discrimination, attitude interdite par la loi puisqu'elle va à l'encontre du principe d'égalité.



